

AVIS AU PUBLIC

Commune de la BALME de THUY

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé que par délibération du 10/12/2015, le conseil municipal a prescrit une modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier de la modification simplifiée n°1 du PLU et un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public seront mis à la disposition du public durant un mois en mairie de la Balme de Thuy du lundi 07 mars 2016 au jeudi 07 avril 2016 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit les mardis et jeudis de 14h00 à 18h30.

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de la mise à disposition.

Le dossier de consultation sera également disponible sur le site de la commune à compter du lundi 07/03/16

www.labalmedethuy.fr